

# Secteur d'information sur les sols (SIS)

## Mairie de Saint-Léonard

### Description de l'établissement

---

Nom : Mairie de Saint-Léonard  
Adresse(s) : 1 rue Victor Coviaux  
Commune(s) : SAINT LEONARD (76600)  
Activités : 84.11Z - Administration publique générale  
Description : DECHARGE DE LA CROIX BIGOT

### Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 08/07/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP5076570101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : SAINT LEONARD (76600)

Description<sup>1</sup> : Le classement en secteur d'information sur les sols est réalisé en application de l'article R. 125-43 du Code de l'environnement.  
Dans ce contexte, des investigations seront à réaliser pour permettre de conclure quant à la compatibilité entre l'état du site et les usages projetés.

#### POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages

considérés.

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 08/07/2025

Enjeux et environnement : La décharge municipale de la Croix-Bigot se trouve au droit d'une ancienne carrière d'argile, en milieu suburbain.

Commune(s) : En 2025, elle est entourée de :  
- un centre commercial à l'est et au nord  
- des terres de culture à l'ouest  
- une zone d'activités au sud.

Quelques constructions à usage résidentiel sont situées au nord et au nord-ouest. La lecture de l'étude d'impact annexée à la demande d'autorisation d'exploiter (1985) nous indique que le substrat local est constitué de limon argilo-silteux, d'une épaisseur de 4 mètres, recouvrant une formation à silex (épaisseur de 10 à 15 mètres). L'étude d'impact mentionnait également une surface piézométrique vers la cote +40 m.

### SAINT LEONARD (76600)

Description<sup>3</sup> : Le site considéré est une "décharge contrôlée de résidus urbains" autorisée par arrêté préfectoral du 31 octobre 1985. Il a été fermé par arrêté municipal du 08 janvier 2004, sans qu'une notification de cessation d'activité ait été déposée auprès des services préfectoraux.

L'arrêté préfectoral du 31 octobre 1985 autorisait le dépôt de déchets végétaux, déchets encombrants ménagers ou artisanaux, déchets inertes. Il prévoyait également le regroupement de bouteilles de verre ou de plastiques, destinées à être finalement évacuées par des entreprises de récupération.

La parcelle accueillant la décharge était initialement désignée sous la référence section ZE n° 137 ; la décharge occupe aujourd'hui une partie de la parcelle ZE n° 153 et une partie de la parcelle ZE n° 276, sans qu'aucun document cartographique permette d'en dessiner exactement les contours au sein de ces parcelles.

Le dépôt a été aménagé dans une ancienne carrière de limon argileux, utilisée pour alimenter une briqueterie voisine. La profondeur moyenne de l'excavation était de 4 mètres. Les déchets ont donc servi à combler cette carrière, sans exhaussement.

Dans le cadre d'une action nationale de résorption des décharges, l'inspection des installations classées a procédé en 2006 et en 2007 à des visites du site, afin de contrôler les conditions de mise en sécurité. Ces inspections ont permis de constater que :

- le contenant destiné à collecter des huiles usagées avait été évacué
- les gravats et matériaux inertes avaient été régalez
- l'ensemble avait été recouvert de terre végétale.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

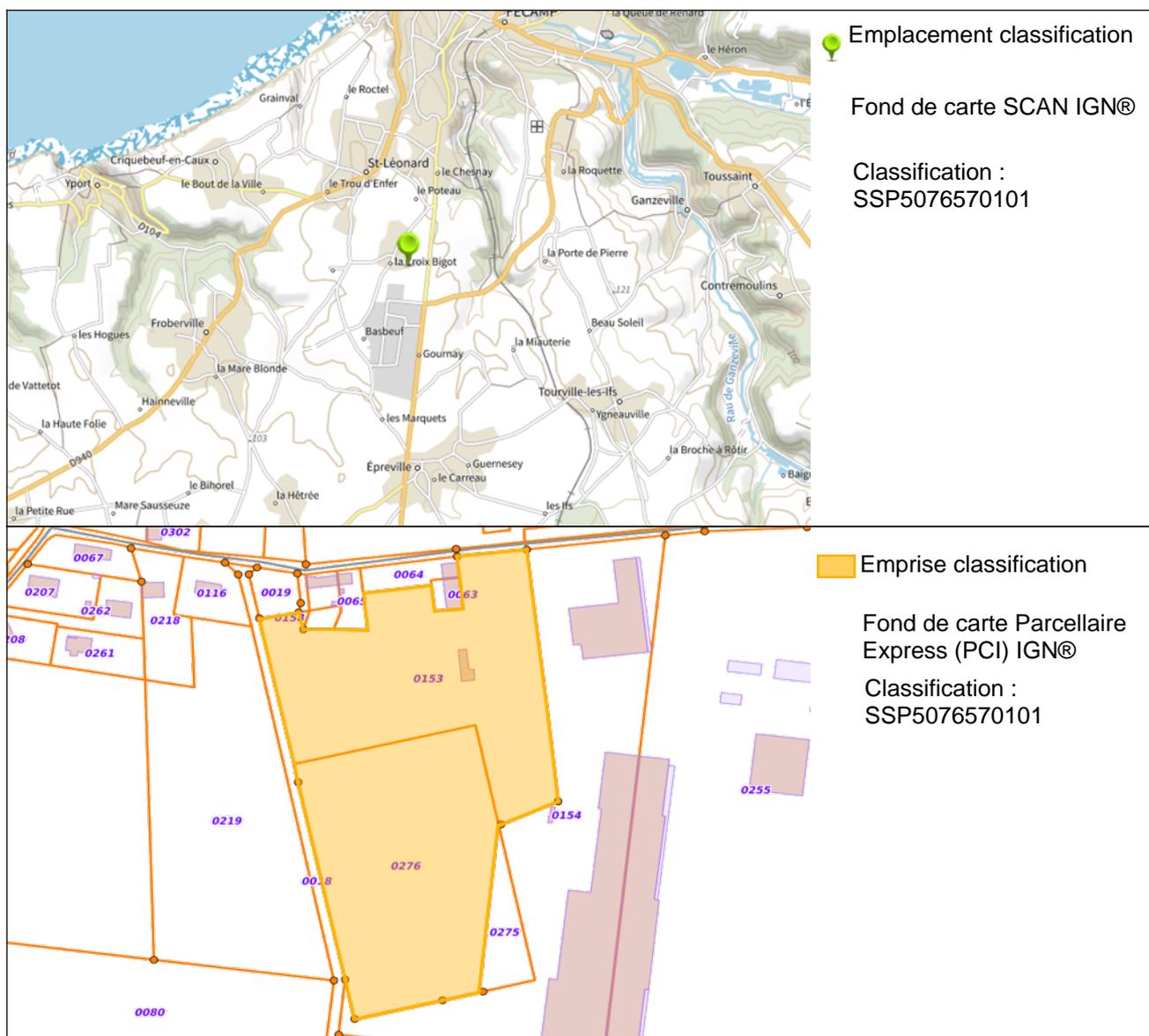
Documents associés : Non renseigné

# Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SAINT-LEONARD		ZE	153	
SAINT-LEONARD		ZE	276	

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 509941.71916355036, Lat. : 6962039.835292994

Superficie estimée :

23771 m<sup>2</sup>

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.